



10 AVRIL 2014

BPIFRANCE ACCOMPAGNE FERMENTALG DANS LE CADRE DE SON INTRODUCTION EN BOURSE AUX COTES D'EMERTEC ET DEMETER



Bpifrance investit via son pôle Large Venture 6 millions d'euros dans Fermentalg à l'occasion de son introduction en bourse sur Euronext Paris – Compartiment C (code ISIN : FR0011271600, code mnémonique : FALG). Le Fonds Ecotechnologies géré par **Bpifrance** dans le cadre des actions du Programme d'Investissements d'Avenir confiées à l'Ademe participe également à cette opération en tant qu'investisseur historique à hauteur de 2,4 M€.

Bpifrance se félicite du succès de cette opération, qui donne les moyens à Fermentalg de financer son développement sur le marché des molécules d'intérêt algosourcées. Les fonds levés financeront le déploiement et la commercialisation de ses molécules d'intérêt. La société se dotera ainsi d'une unité de développement industriel et pourra poursuivre le développement de ses joint-ventures actuelles et futures.

La participation de **Bpifrance** à cette augmentation de capital lui confère une participation via son Pôle Large Venture de 5,56 % du capital de Fermentalg, qui s'ajoute aux 10,56 % détenus par le Fonds Ecotechnologies déjà présent au capital de la société depuis juillet 2013. Les fonds gérés par **Bpifrance** confirment à l'occasion de cette opération leur statut d'actionnaire de référence de Fermentalg aux côtés des fonds gérés par Emertec Gestion et Demeter Partners.

Maïlys Ferrère, directeur du Pôle Large Venture de **Bpifrance** : « ***Bpifrance** Large Venture se réjouit d'accompagner cette belle aventure entrepreneuriale qui prend une nouvelle dimension avec cette introduction en bourse. Cet investissement s'inscrit dans la mission du pôle Large Venture de financer des sociétés françaises innovantes à fort potentiel de croissance* ».

Gilles Schang, directeur d'investissement du Fonds Ecotechnologies géré par **Bpifrance** : « *Le Fonds Ecotechnologies se félicite du vif succès de l'introduction en bourse de Fermentalg, société aquitaine portée par une équipe visionnaire. Cette nouvelle levée de fonds d'envergure, qui vient compléter l'action du Programme d'Investissements d'Avenir, va permettre à la société de disposer des ressources nécessaires au déploiement industriel et commercial à grande échelle de ses technologies innovantes et constitue une nouvelle étape cruciale dans son développement* ».

Pierre Calleja, fondateur et PDG de Fermentalg : « *Fermentalg a su cours des années s'entourer d'un actionariat de qualité. L'entrée du Pôle Large Venture à notre capital est bienvenue, car la société s'entoure d'un actionnaire de long-terme, capable de l'accompagner sur la durée. Grâce au succès de la levée de fonds lors de l'introduction en bourse, la société est aujourd'hui bien positionnée pour bénéficier des multiples opportunités de développement qui s'offrent à elle* ».



A propos de Bpifrance

Les investissements en fonds propres de **Bpifrance** sont opérés par **Bpifrance Investissement**. **Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat, investit en minoritaire directement via des fonds généralistes ou sectoriels, et indirectement via des fonds partenaires, dans les entreprises françaises, PME, ETI et grandes entreprises.

A ce titre, **Bpifrance** gère des fonds pour compte propre et pour compte de tiers, notamment l'Etat, dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (Fonds Ecotechnologies, Fonds Ambition Numérique, Fonds Biothérapies Innovantes des Maladies Rares et Fonds National d'Amorçage).

Fort de 42 implantations régionales et d'un réseau de 250 fonds partenaires, parmi lesquels 90 fonds régionaux, **Bpifrance** couvre l'ensemble du territoire, des secteurs d'activité et des stades de développement, de l'amorçage technologique à la transmission.

Bpifrance intervient aux conditions de marché, en recherchant des niveaux d'efficacité, de liquidité et de rentabilité qui lui permettent d'exercer un effet d'entraînement auprès des investisseurs privés. **Bpifrance** a adopté une démarche d'investisseur responsable de long terme.

Plus d'informations sur : www.bpifrance.fr - Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

A propos du Fonds Ecotechnologies :

Doté de 150 millions d'euros dans le cadre de la mise en œuvre des actions du Programme d'Investissements d'Avenir confiées à l'ADEME, ce fonds est géré par Bpifrance Investissement. Le FCPR Ecotechnologies investit des montants de 1 à 10 millions d'euros, en recherchant systématiquement un co-investissement pari passu avec des acteurs privés, dans une logique d'investisseur avisé. Le fonds vise des opérations en fonds propres et quasi fonds propres, pour des prises de participation minoritaires, dans des PME innovantes, principalement établies en France et non cotées.

Les secteurs d'intervention du fonds Ecotechnologies relèvent des quatre programmes Investissements d'Avenir gérés par l'ADEME à savoir (i) énergies renouvelables décarbonées et chimie verte, (ii) réseaux électriques intelligents ou smart grids, (iii) économie circulaire, (valorisation des déchets, éco-conception et écologie industrielle) (iv) véhicule du futur. Les thématiques du Fonds Ecotechnologies sont décrites plus précisément dans les appels à manifestations d'intérêt (AMI) lancés par l'ADEME et accessibles depuis son site Internet. www.bpifrance.fr

A propos de l'ADEME :

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

www.ademe.fr/IA_fonds_propres/

Pour plus d'information :

www.investissement-avenir.gouvernement.fr

www.bpifrance.fr/bpifrance/les_fonds_directs/fonds_directs_geres_par_bpifrance/fcpr_ecotechnologies

Contacts presse :

Antoine Boulay

Tél. : 01 41 79 83 76

antoine.boulay@bpifrance.fr

Nathalie Police

Tél. : 01 41 79 95 26

nathalie.police@bpifrance.fr